

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Premier tour le 22 avril

Les 22 avril et 6 mai, les Français sont invités à voter pour les élections présidentielles. Le succès du scrutin est énorme.

Votez *Super-Rebelle !*" Fin février, l'humoriste Christophe Alévêque a lancé sa fausse campagne électorale, dans les rues de notre centre-ville. Une manière amusante de nous rappeler, s'il le fallait, les échéances majeures et ô combien sérieuses qui nous attendent en ce printemps. Le 22 avril et le 6 mai, nous sommes invités à nous prononcer, par les voies du suffrage universel, pour l'élection du chef de l'exécutif. De tous les scrutins, c'est celui qui

est le plus attendu. "Lors de la dernière élection présidentielle, en 2007, le taux de participation a frôlé les 85% à Niort," explique Marie Labomme, du service formalités citoyennes de la Ville. Ce qui, en valeur absolue, représente près de 33 000 votants sur les 39 000 inscrits. "Ce sont des chiffres énormes, qui impliquent d'importants déplacements de population." Et cette année, la Ville a enregistré les noms de 1 000 personnes de plus sur ses listes.

Deux bureaux supplémentaires

Afin d'éviter les embouteillages devant les isoïrs et d'adapter la carte des bureaux de vote aux évolutions de la démographie, Niort a procédé à un redé-

coupage électoral (lire *Vivre à Niort* n°219). Entre autres nouveautés, deux bureaux de vote supplémentaires ont été ouverts, montant leur nombre à 42. "Le nouveau dispositif permettra de baisser la quantité d'électeurs par site à 900 maximum", précise

Marie Labomme. Courant mars, chacun a dû recevoir sa carte d'électeur, assortie d'une fiche explicative. Reste éventuellement à éviter les heures de pointe dans les bureaux, qui se situent à l'ouverture, dès 8h, puis entre 10h et 11h30 avant un pic en fin de journée. La



clôture est prévue à 18h. Les résultats locaux seront disponibles à partir de 20h, sur le site internet vivre-a-niort.com. ■

Karl Duquesnoy

Rens. service Élections,
tél. 05 49 78 75 03

CITOYENNETÉ

Enfants de la République

Les maisons de quartier organisent le troisième rallye citoyen. Pour les ados, voilà une façon bien républicaine de passer des vacances de printemps.

Participer à une collecte pour les Restos du cœur, nettoyer une plage, apprendre à bien réagir face à un accident, organiser une élection... autant d'activités auxquelles on ne penserait pas à première vue pour occuper les vacances de nos adolescents. C'est le programme instructif que propose la maison de quartier du Parc, pour le troisième rallye citoyen du 30 avril au 5 mai. Au cours de la semaine,



Apprendre à réagir face à un accident.

les jeunes volontaires, âgés de 12 à 17 ans, vont pouvoir découvrir quelques institutions et associations qui œuvrent pour la bonne marche de notre vie en commun. Ce projet prend de l'ampleur et

pourra accueillir plus de soixante participants, en provenance de l'ensemble des maisons de quartiers. "C'est à ce jour le premier projet pour lequel nous travaillons tous ensemble", se félicite Mathieu

Reverdito, animateur à la Tour-Chabot, à l'origine de la semaine. Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire, juste pour l'occasion, dans l'un des centres socioculturels de la ville.

En fin de rallye, les adolescents devront concevoir une présentation de leurs nouveaux savoirs. Du travail, d'accord, mais le but sera aussi de bien vivre en groupe : ils pique-niqueront les midis, participeront à une soirée le mercredi, feront une sortie plage avec activité char à voile le samedi... ■

KD

Du 30 avril au 5 mai. Rens. et insc. au CSC du Parc,
tél. 05 49 79 16 09 et dans toutes les maisons de quartier.

Un guichet unique, aussi en ligne

Sept personnes sur dix peuvent prétendre à un logement social. Les bailleurs sociaux du département s'organisent pour leur simplifier la vie. Avec une inscription unique et un site commun de saisie en ligne.

sur leur site Internet commun : www.demandedelogement79.fr. Bien sûr, les accueils des organismes assurent toujours l'accompagnement des personnes en recherche de logement. Qu'elle soit déposée en ligne ou au guichet, la demande est diffusée aux bailleurs et le demandeur reçoit une attestation. Il complète son dossier lorsqu'une proposition précise lui est faite afin que la commission d'attribution de logement puisse l'examiner. S'il refuse cette proposition, sa demande reste valable, jusqu'à la date de renouvellement annuel. Sur notre ville, les trois orga-

nismes qui gèrent un patrimoine de plus de 5 700 logements au total soulignent les avantages de cette simplification. *"Beaucoup de gens ignorent qu'ils peuvent prétendre à un logement social, explique-t-on à Habitat Sud-Deux-Sèvres (4 500 logements) ; pourtant, quand on regarde les plafonds de ressources par rapport aux revenus, cela concerne 70% de la population française."* *"Le site Internet va nous permettre de toucher une clientèle différente,"* estime-t-on à la Semie (590 logements) et à la SA HLM des Deux-Sèvres et de la Région (755 logements).

Les bailleurs sociaux s'organisent pour nous simplifier la vie. Depuis un an déjà, il suffit de déposer un seul formulaire de demande pour tout le département. Lequel est enregistré dans un fichier commun aux cinq organismes des Deux-Sèvres, dont trois niortais (*lire encadré*). Désormais, le formulaire de demande peut aussi être déposé en ligne,



Place Chanzy, l'ancien couvent rénové par la SA HLM abrite des logements sociaux.

Bruno Darbord



DR

Quand apprendre ne va pas de soi

Voilà une soirée dont le sujet va intéresser aussi bien les parents que les éducateurs : "L'enfant à l'école : quand apprendre ne va pas de soi". Le 10 avril à partir de 19h30 au Moulin du Roc, l'association des rééducateurs de l'Education nationale des Deux-Sèvres organise une projection suivie d'un débat. Il sera question de l'aide éducative en Rased (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté, *lire Vivre à Niort n° 209*). À 20h, nous pourrions voir un documentaire de Pierre de Nicola, *Un parmi les autres*, avec notamment le témoignage de Boris Cyrulnik. Pour la première fois, trois rééducateurs sont filmés dans leur travail. Suivra, à 21h20, un débat animé par deux experts en la matière : Françoise Wauters a longtemps présidé la fédération de l'association des rééducateurs (FNAREN). Quant à Ivan Darrault Harris, il a dirigé le centre de formation des maîtres pour l'adaptation et l'intégration scolaire de Tours avant de devenir professeur en sciences du langage à Limoges. ■

Le 10 avril à partir de 19h30 au Moulin du Roc ; entrée libre.



A Souché, des maisons en bois construites par Habitat Sud Deux-Sèvres.

Véronique Bochelec

Des locataires satisfaits

Les bailleurs indiquent que, outre des loyers plus faibles, les locataires du parc social bénéficient de services et d'une présence sept jours sur sept. Et que leurs structures se sont engagées dans une démarche de qualité depuis plusieurs années, qui va de l'entretien du patrimoine à la mesure régulière de la satisfaction des locataires : en 2011, entre 8 et 9 sur 10 se déclaraient satisfaits de leur logement. Cette action commune permet aussi aux bailleurs de mieux gérer leur patrimoine. Lequel est composé d'habitats individuels et collectifs, du studio au T6. ■

Véronique Duval

A QUI S'ADRESSER ?

Le site internet commun : www.demandedelogement79.fr

- Habitat Sud Deux-Sèvres : 8 rue François Viète - BP 8623 - 79026 Niort Cedex 9. Tél. 05 49 09 20 00 / www.habitat-sud79.fr
- SA HLM des Deux-Sèvres et de la Région : 20 rue de Strasbourg - CS 68729 - 79027 Niort Cedex 9. Tél. 05 49 77 36 36 / www.sahlm79.fr
- SEMIE : 10 rue Victor Schoëlcher. Tél. 05 49 06 84 71 / www.semie-niort.com

Le lycée horticole en classe verte au Sénégal

Un groupe d'élèves du lycée horticole s'envolera pour une mission au Sénégal, du 23 avril au 2 mai. Un projet de collaboration qui pourrait s'installer dans la durée.

Nous souhaitons d'abord que nos élèves s'enrichissent sur les plans culturels et philosophiques." C'est ainsi que Fabrice Henry, le directeur du lycée horticole, envisage le voyage de seize de ses élèves au Sénégal, du 23 avril au 2 mai. Le séjour se déroulera dans une ferme pédagogique située dans la région administrative de Fatick, à quelque 150 kilomètres de Dakar, la capitale, soit à quatre heures de car environ. "Avant de composer notre groupe, nous avons voulu tester la motivation de chacun, explique Benjamin Lenne, l'animateur qui sera du voyage. Ils savent qu'ils ne partent pas pour un séjour touristique, mais qu'il y a un vrai projet de travail sur place." Les élèves, représentants des trois filières du lycée (aménagement, production horticole et vente) et deux apprentis, seront hébergés à la ferme école agro-écologique de Kaydara dans le Sine Saloum. Un établissement qui forme de jeunes Sénégalais

aux métiers agricoles ; une gageure dans cette région marquée par l'exode rural. Le site a déjà collaboré avec un établissement de formation français basé à Figeac, dans le Lot. "Ces liens ont facilité nos démarches initiales. Ils pourraient permettre d'inscrire le projet de collaboration dans la durée" ajoute Fabrice Henry. L'idée sous-jacente serait d'alterner, une année sur deux, séjours niortais et figeacois dans la ferme de Kaydara, afin d'assurer une continuité du travail.

Trois missions principales

Pendant leurs cinq jours d'activité effective sur place, les lycéens et apprentis se sont fixé trois missions principales : poursuivre la mise en place d'un système d'irrigation initié par Figeac, travailler à une unité de maraîchage sous serre (dont la technique est peu développée au Sénégal), débroussailler et clôturer une cocoteraie. À la marge, le chef cui-



En partance pour la ferme de Kaydara.

sinier Éric Portmann, accompagnateur, espère commencer la construction d'une vraie cuisine qui fait défaut à ce site recevant de nombreux groupes à l'année. On table sur un enrichissement culturel certes, mais complété de notions très pragmatiques et professionnelles comme "la découverte de l'agriculture en milieu tropical, la gestion de l'eau, l'utilisation du compostage pour cultiver sans produit phytosanitaire", précise Delphine Lauze, la professeure d'histoire-géographie et de français, qui encadrera aussi le groupe.

En amont du voyage

"Nous avons demandé aux élèves de s'investir totalement dans une démarche complémentaire de solidarité", précise Fabrice Henry. Ainsi une partie du projet a été pensée en amont du voyage. Il s'agissait de collecter des fournitures (tee-shirts, ballons, casquettes...) auprès des clubs sportifs, districts et fédérations, afin de les proposer aux hôtes

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Ce voyage s'inscrit dans la mission de coopération internationale qui incombe aux établissements d'enseignement agricole. Il a été élu, parmi d'autres propositions, dans le cadre du budget participatif des lycées ; un dispositif créé en 2005 par la présidente de Région, Ségolène Royal. Cette dernière, native du Sénégal, était présente à la salle des fêtes de Sainte-Pezenne, le jour du vote, en mai dernier. Le projet, d'un coût de 20 000 euros, est arrivé en tête des suffrages exprimés par toute la communauté éducative.

sénégalais, en échange d'une animation ou d'une partie de football. Quelques produits alimentaires ont également été rassemblés "pour assurer un dîner français sur place et faire découvrir quelques produits", précise Éric Portmann. ■

Karl Duquesnoy



Au programme, la gestion de l'eau.

CLUBS SPORTIFS

Les locomotives ouvrent la voie



Les volleyeuses pechinoises évoluent en nationale 2.

Huit de nos clubs sportifs de haut niveau ont signé une convention d'objectifs avec la Ville. Plus que jamais, l'exemple citoyen viendra d'en haut.

mais aussi veiller au respect de l'environnement, organiser des événements spectaculaires... les possibilités sont larges. Des structures sportives bien organisées, jouissant d'une image positive auprès des publics, sont des locomotives auprès des habitants. La municipalité appuie dans ce sens.

Un travail de partenariat

En 2009, suite aux États généraux du sport, elle avait déjà fixé de nouvelles conditions d'attribution des subventions (*lire Vivre à Niort n°206*), en les adossant à des efforts d'ouverture et d'intégration. Subventions, dont l'enveloppe globale est stable qui s'échelonnent de 11 000 à 400 000 euros par an. Ces conventions enrichissent, précisent les dits-critères et font désormais partie intégrante des huit projets sportifs de haut niveau. Leurs rédactions ont demandé un gros travail de partenariat entre la Ville et les dirigeants de clubs. "Au final, il nous

a permis de tisser des liens étroits avec l'ensemble des responsables", se félicite-t-on du côté du service des Sports. La municipalité y voit également l'opportunité d'aider les associations concernées à se structurer, à se montrer plus professionnelles et plus transparentes dans leur gestion. Chaque année, jusqu'en 2014, une évaluation de la convention sera établie avec tous. ■

Karl Duquesnoy



Le Club hippique a été labellisé "Site d'excellence sportive".

Christophe Bernard

QUELS SONT LES CLUBS ?

Suite aux États généraux du sport, les clubs sportifs avaient été classés en trois catégories : haut niveau, de compétition et de loisir. Afin de désigner les huit "conventionnés", la municipalité a logiquement repris ces critères et les a croisés, par souci de cohérence, avec ceux de ses partenaires institutionnels, le Conseil régional et le Conseil général. Elle a par ailleurs privilégié les disciplines collectives et les clubs dont les structures paraissent les plus imposantes. Autant d'éléments combinés qui expliquent pourquoi le Judo club niortais, le Cercle d'escrime Du Guesclin ou le Club canoë-kayak ne figurent pas aujourd'hui dans la liste ; cette dernière n'étant pas figée. Les huit clubs retenus cette année sont :

- l'École de tennis de Niort (ETN),
- le Stade niortais rugby,
- les Chamois niortais,
- le Niort handball souchéen,
- Equi'Sèvres et le Club hippique niortais,
- le Stade niortais athlétisme,
- le Volley ball peinois Niort,
- le SA Souché tennis de table.

Equitation, tennis de table, athlétisme, handball... Niort compte de nombreux clubs de haut niveau. Huit d'entre eux ont été choisis pour signer une convention d'objectifs, sur trois ans, avec la Ville. Courir, sauter, gagner c'est bien. Mais les associations sportives ont également pour mission de créer du lien social, de participer activement, sur le terrain, "au mieux vivre ensemble". L'objet de ce document contractuel est donc d'intégrer des missions, que l'on pourrait qualifier de sociétales, au développement des clubs. Rencontrer le public des quartiers, développer des sections féminines, insérer des personnes handicapées,

VACANCES SCOLAIRES



Le roller-hockey, l'une des 13 disciplines.

Du sport ? Encore !

La Semaine du sport est un projet initié par Niort associations, la Ville et les clubs sportifs. Elle est destinée aux enfants âgés de 9 à 12 ans, pour un tarif très étudié, afin de n'écarter personne. Elle se déroulera pendant la première partie des vacances de printemps, du 23 au 27 avril. Le principe est simple. Les enfants pourront choisir 2 disciplines parmi les 13 proposées.

L'éventail est assez large, chacun devrait pouvoir trouver son bonheur : escalade, gym-fitness, foot, golf, pêche, natation... Sports collectifs ou individuels, en gymnase ou à l'extérieur, il sera même possible de varier les plaisirs. Les enfants doivent faire connaître leurs choix par ordre de préférence au moment de l'inscription ; ils changeront de discipline à la mi-journée. Chaque

midi, un déjeuner diététique leur sera servi à l'école Émile-Zola. Le rendez-vous sur la ligne de départ de cette semaine sportive est fixé à la salle de la Venise-Verte, le 23 avril à 8h30. ■

Du 23 au 27 avril. Insc. jusqu'au 16 avril à la maison des associations. Rens. 05 49 09 06 09. tarifs selon QF, à partir de 40 €.

Premiers travaux à la villa Pérochon

La villa Pérochon se prépare à devenir un centre d'art photographique. Premiers travaux sur la façade côté jardin.

La demeure de l'écrivain niortais Ernest Pérochon, léguée par ses descendants à la Ville en 2002, a commencé à faire peau neuve. Rien ne transparaît pourtant, au vu de la façade située avenue de Limoges, face au musée d'Agesci. Il faut passer par la rue Paul-François-Proust pour découvrir, côté jardin, un échafaudage sur toute la hauteur de la maison. Une dizaine d'ouvriers de la Mission pour l'insertion et pour l'emploi (Mipe) sont à pied d'œuvre en ce froid matin de février. Le bruit des pics résonne sur les pierres, la poussière de chaux descend dans un rayon de soleil. Neuf hommes et une femme ont entamé le décrépiage de la façade, avant de poser un nouvel enduit à la chaux. Si certains sont habitués à monter sur les échafaudages, d'autres découvrent les métiers du bâtiment. Et pour une partie d'entre eux, qui ont décroché à la suite d'accidents de la vie, c'est un premier pas sur le chemin du retour

au travail. Leur encadrant technique, Alain Cabaussel, se félicite de pouvoir compter sur un ou deux anciens : "Les seniors ont un gros rôle à jouer ; lui, là-haut, il était ouvrier hautement qualifié, on peut lui confier un chantier." Dans le même temps, des agents municipaux enlèvent les persiennes afin de les restaurer et de les repeindre. Ce premier chantier précède les importants travaux qui démarrent en avril. En dix mois, ils transformeront le jardin et le rez-de-jardin en un centre d'art photographique (*lire Vivre à Niort n° 209*) qui ouvrira début 2013.

Un centre d'art côté jardin

Le technicien de la Ville qui supervise le chantier, Jean-Pierre Salmon, précise les étapes de la métamorphose conçue par le cabinet d'architectes niortais Beaudouin-Engel. "L'entrée du centre d'art sera rue Paul-François-Proust. Un nouveau portail sera posé et un parking pour le personnel et les personnes à mobilité réduite sera aménagé. La dépendance sera refaite pour accueillir la billetterie et un passage sera ouvert.



Après la réfection de la façade, commencera l'aménagement du jardin et du rez-de-jardin.

Bruno Dierbord

Dans le jardin, nous allons réaliser une allée et quelques plantations."

Les transformations majeures concernent le rez-de-jardin de la maison, qui accueillera le centre d'art photographique. Occupé actuellement par des pièces petites et sombres – les caves et cuisines de l'ancienne maison bourgeoise – il deviendra un seul et vaste espace d'exposition avec régie de 130 mètres carrés. On y entrera par l'actuelle fenêtre centrale. Les escaliers d'accès au rez-de-chaussée seront supprimés : en effet, les niveaux supérieurs deviendront ultérieurement un lieu de résidence d'artistes.

Jean-Pierre Salmon détaille les travaux prévus au rez-de-jardin : "Les menuiseries, le plafond et le plancher ainsi que le mur de refend seront démolis pour créer la grande salle d'exposition. Le dallage sera décaissé pour isoler et créer un chauffage au sol, sous une dalle en béton peint. Toutes les menui-

series extérieures seront remplacées par du double-vitrage et des volets occultants seront posés. Des sanitaires et un local technique seront créés..." Enfin, un ascenseur est prévu pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite le rez-de-jardin ainsi que le rez-de-chaussée de la villa. C'est à l'association niortaise Pour l'Instant qu'a été confiée la responsabilité de faire vivre ce centre d'art photographique, le septième en France. Le montant total des travaux pour cette tranche s'élève à plus de 645 000 euros HT, financés par le Ministère de la Culture pour 200 000 euros, le Conseil général pour 195 000 euros et la Ville pour plus de 250 000 euros. Les mêmes partenaires investiront ensuite pour la transformation du rez-de-chaussée et du premier étage en lieu d'hébergement d'artistes. ■

Véronique Duval

L'association Pour l'Instant gèrera ce centre d'art.



Bruno Dierbord

NOTEZ-LE

Les 10 ans des conseils de quartier

Gros anniversaire pour souffler ces dix bougies... Samedi 17 novembre, sachez-le, la municipalité célébrera les 10 ans de la création des conseils de quartier. Ces instances participatives que nous pouvons tous rejoindre, dès l'âge de 16 ans et quelle que

soit notre nationalité, dès lors que nous partageons l'envie de faire vivre notre ville. La loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002, dite loi Vaillant, rendait leur création obligatoire dans les communes de plus de 80 000 habitants. La Ville, bien

qu'en-dessous de ce seuil, décidait alors de se lancer dans l'aventure. Dix ans plus tard, de nombreux projets ont éclos grâce à l'engagement de plus de 600 de nos concitoyens, mobilisés pour écrire, dans notre ville, la démocratie au quotidien... ■

CENTRES DE LOISIRS

Petites vacances, grandes expériences

Dormir sous la yourte, réaliser un montage vidéo, se mettre dans la peau d'un aveugle... Aux vacances de printemps, les enfants des centres de loisirs municipaux vivront des moments forts.

Comment faire vivre aux enfants des expériences passionnantes tout en leur permettant de prendre conscience de sujets on ne peut plus sérieux ? Pour les vacances de printemps, les centres de loisirs municipaux proposent à nos enfants des projets et activités sur les deux grands thèmes choisis cette année : la biodiversité et le handicap. Il reste quelques places et les inscriptions sont toujours possibles.

Côté nature, le Marais poitevin attend les 8-11 ans durant deux jours lors de la première semaine des vacances, fin avril. Ils seront accueillis à la Frênaie, un éco-camping à la Grève-sur-le-Mignon où ils passeront une nuit sous la yourte.

Ce lieu fondé par des jeunes, fins connaisseurs du Marais, s'est spécialisé dans l'éducation à l'environnement. Les enfants seront initiés au montage d'une yourte. Ils découvriront les espèces



Les enfants sont accueillis dès 2 ans.

Bruno Darbord



Montage d'une yourte et découverte du Marais à La Frênaie pour les grands.

DF

végétales et animales qui les entourent, ainsi que le jardin bio, le four à pain... et partiront en expédition en kayak lors du raid du Marais. Quant aux plus jeunes, ils pourront eux aussi approcher la nature lors de nuits campées dans le parc de Chantemerle.

Montage d'une vidéo

Cette année, dans le sillage du conseil municipal enfants, les centres de loisirs s'intéressent à ce que signifie au quotidien, être en situation de handicap (*lire Vivre à Niort n° 217*). Lors des vacances d'hiver, ils ont planché sur le sujet avec le dessinateur Philippe Pogut. Ils ont décrit en braille les dessins réalisés, avec l'aide de l'association Valentin-Haüy. Et fait un reportage photo sur Nicolas Langlois, adulte

handicapé du foyer des Genêts, plus un reportage vidéo avec l'association hORS CHAMPS. Enfin, ils sont allés au Futuroscope explorer le parcours sensoriel "Les yeux grands fermés". Lors de ces prochaines vacances, les enfants apprendront le montage vidéo pour finaliser leur film. Qu'ils présenteront, avec les dessins et les photos, sur un stand à la foire le mercredi 2 mai. Leur mission accomplie, nos apprentis reporters, photographes et dessinateurs pourront ensuite participer à des ateliers sur la foire et... aller à la pêche ! ■

Véronique Duval

Renseignements et inscriptions :
tel. 05 49 78 73 01, 05 49 78 73 07
ou 05 49 78 73 22, courriel
centre.loisirs@mairie-niort.fr

PRATIQUE

L'heure de l'école

Il faut se rendre à l'évidence : c'est le moment d'inscrire à l'école votre petit dernier. La mairie vous indique la marche à suivre...

Augustin a quitté ses couches et Zoé veut son cartable ? C'est le moment de prendre conscience que votre petit bout de chou a grandi et qu'il va bientôt être temps pour lui (ou pour elle) d'aller à l'école. Eh oui, les enfants nés en 2009 pourront faire leur rentrée scolaire en septembre prochain et intégrer la petite section de maternelle. Si c'est votre premier chérubin, vous vous demandez quelle est la marche à suivre ? C'est très simple et la mairie vous guide dans vos premiers pas de parents d'élève... Les inscriptions se font en mairie à compter du 16 avril et jusqu'au 29 juin, munis de pièces indispensables comme

le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile, une copie du livret de famille... Vous pouvez retirer au préalable le formulaire soit à l'Hôtel administratif communal, à votre mairie de quartier ou plus simplement, le télécharger sur le site Internet www.vivre-a-niort.com. Sachez que votre enfant ira à l'école de votre quartier en vertu de la sectorisation scolaire et que les dérogations à cette règle ne sont accordées que selon une procédure très stricte. L'objectif de cette sectorisation est double : favoriser la mixité dans nos écoles communales et permettre à chaque élève de se rendre à l'école la plus proche, si possible à pied.

Pour les petits nés en 2010, il est également possible de les pré-inscrire sous réserve de leur maturité et des places disponibles, sauf si vous habitez en "zone d'éducation prioritaire". C'est-à-dire que si vous dépendez de l'école Pérochon, Jean-Zay ou Emile-Zola, votre enfant sera inscrit de droit. En revanche, si vous vivez dans un autre secteur, l'inscription définitive des tout-petits ne sera confirmée que la semaine qui suit la rentrée, après avis des directeurs.

Dernier point, si votre enfant est déjà scolarisé cette année, son inscription sera reconduite automatiquement et vous recevrez un courrier de la mairie pour la mise à jour de votre situation de famille. ■

Véronique Bonnet-Leclerc



Bruno Darbord

Rens. Hôtel administratif communal, place Martin-Bastard, ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél. direction de l'Enseignement 05 49 78 73 03 ou 05 49 78 75 24 ou 05 49 78 78 83.

Une semaine avec Madagascar

Quand des musiciens malgaches viennent passer une semaine chez nous, ils n'apportent pas que leurs belles mélodies. Du 15 au 22 avril, la résidence régionale Musiques métisses s'annonce riche en échanges.

Fony mbola tsy hary inanao..." À côté de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand, vingt-deux collégiens de Jean-Zay s'essayent depuis février à prononcer une langue beaucoup plus étrangère à nos oreilles : le malgache. Non pour apprendre à le parler, mais à le chanter. Car c'est en cours de musique qu'a lieu cet apprentissage. Dirigés par leur professeure Stéphanie Dusart, ils répètent en vue de deux moments importants. Le 20 avril, ils chanteront en première partie du concert Rajery et de son quartet qui conclura la résidence niortaise Musiques métisses. Et le 26 mai, pour la 37^e édition du festival, ils formeront un chœur avec trois autres classes de Poitiers, Angoulême et La Rochelle. Près d'une centaine de jeunes au total entonneront alors le même chant, en prélude au concert des musiciens malgaches.



Les collégiens de Jean-Zay apprennent un chant malgache.

Brune Dierborg

Auparavant, lors de la venue des musiciens dans notre ville du 15 au 21 avril, nous pourrions nous aussi nous initier à la culture de cette grande île de l'Océan Indien riche de dix-huit ethnies.

Des ateliers et un concert

Et découvrir que si Rajery joue comme personne de la "valiha", cette harpe tubulaire emblématique de Madagascar, il ne s'en tient pas là. Auteur, compositeur et chanteur, il s'occupe aussi d'enfants des rues d'Antananarivo, la capitale. Il pratique la musicothérapie, crée un festival, dirige un orchestre de valihas et organise des jumelages entre des écoles françaises et malgaches... Chapeau, l'artiste ! D'autant que son chemin n'a pas été jonché de fleurs : fils

d'une famille rurale de dix enfants, il perd dès son plus jeune âge les doigts de sa main droite. Et apprivoise dans la douleur la guitare puis la valiha, tout en gagnant de quoi vivre grâce à ses diplômes en comptabilité et en gestion. Du 15 au 22 avril, Rajery et ses musiciens rencontreront aussi les élèves de l'école Pérochon, les lycéens de la Venise-Verte ainsi que les résidents de la maison de retraite des Côteaux-de-Ribray et ceux de l'établissement du Grand-Feu. Et tout un chacun pourra participer aux ateliers proposés à la maison de quartier de la Tour-Chabot : ils se dérouleront le lundi et le jeudi de 17h30 à 18h30

et le mercredi de 9h30 à 22h. Enfin, le concert, gratuit et ouvert à tous, aura lieu le vendredi à 21h à la maison de quartier de la Tour-Chabot. Découvrir d'autres façons de penser et de vivre, c'est tout l'enjeu de la résidence régionale que propose l'association de communes Aire 198 (*lire encadré*) en amont du festival Musiques Métisses. Chaque année, la Ville et la maison de quartier de la Tour-Chabot organisent les rencontres et échanges autour de l'accueil d'une compagnie dans notre ville. "Les gens du quartier attendent cette semaine, s'investissent et prennent l'habitude d'entendre des musiques dans les rues, témoigne-t-on au service culturel municipal. Et les Niortais de tous les quartiers sont invités à participer à ces rencontres." ■

Véronique Duval

Ateliers à la maison de quartier de la Tour-Chabot : les 16 et 19 avril de 17h30 à 18h30 et le 18 avril toute la journée. Concert le 20 avril à 21h au CSC du Parc. Gratuit et ouvert à tous. Rens. 05 49 79 16 09.

LA RÉSIDENCE AIRE 198

L'association régionale Aire 198 rassemble les quatre grandes villes du Poitou-Charentes : Poitiers, La Rochelle, Angoulême et Niort. Chaque année, depuis huit ans, Aire 198 invite une compagnie programmée au festival Musiques Métisses à passer une semaine dans chacune des quatre cités.



Rajery sera en concert avec son quartet le 20 avril.

58

CIMETIÈRE DE GRAND-CROIX

Dernière pierre à l'édifice



Le jardin du souvenir.

Bruno Darbord

Projet lancé il y a huit ans, le cimetière de Grand-Croix vient de bénéficier de sa dernière phase de travaux : les plantations sont venues parachever ce qui est la plus grande nécropole niortaise.

de sépultures traditionnelles, dans un cimetière plus classique, prévu pour accueillir mille tombes.

Car le cimetière de Grand-Croix, créé à côté du crématorium, route de Coulonges, est le plus grand site funéraire niortais, d'une superficie de trois hectares, destiné à proposer une alternative aux cimetières anciens, presque tous saturés, dans nos différents quartiers. D'où la volonté de la Ville et de ses services de penser d'une part les choses en grand, d'autre part d'être évolutifs, pour coller au mieux aux dernières volontés de nos concitoyens dans les cinquante ans qui viennent. Y compris en aménageant un nouveau carré musulman.

Loi de 2009

Au-delà de l'aspect sociétal de cette création, ressort la volonté d'imaginer un vrai espace vert, un poumon végétal qui pourra envelopper les vivants et les morts de ses feuillages. D'abord, un parc conçu pour que les familles des défunts puissent se recueillir. Mais aussi un "jardin du souvenir" pour nous

permettre le cas échéant de disperser les cendres. Car une loi publiée en 2009 nous interdit désormais de conserver une urne cinéraire à notre domicile. D'où ce "jardin du souvenir" dont les plantations se sont achevées en février : un parcours des quatre saisons qui nous tend des fleurs et des arbustes d'hiver, d'automne, de printemps et d'été, de part et d'autre d'un sentier. "Nos collègues qui avaient planché sur le projet avaient mis tout en œuvre pour exalter nos sens" souligne Eve-Marie Ferrer, chargée de superviser le projet à la mairie. Une grande allée centrale vient aussi d'être plantée de sophoras, ces arbres qui sentent bon le miel à la floraison. Et tout autour du cimetière, une immense haie champêtre entremêle ses milliers de plantations variées : des ormes du Caucase, des acajous de Chine, des arbres de Judée... Autant d'essences choisies avec soin pour que la nature très présente nous aide à surmonter ces moments douloureux. ■

Véronique Bonnet-Leclerc

Nous travaillons sur plusieurs décennies avec ce projet" expliquait le conservateur niortais des cimetières, Dominique Bodin, interrogé dans *Vivre à Niort* il y a huit ans. Pleinement investi aux côtés du service municipal des Espaces Verts, le conservateur avait mené toute une réflexion philosophique sur ce qui devait présider à la création de ce nouveau site funéraire niortais. On pressentait déjà il y a dix ans le choix des Français pour la crémation et, partant, la nécessité d'adjoindre au crématorium niortais un columbarium et un jardin d'urnes. Tout en conservant la possibilité aux générations futures de faire encore le choix

UN CIMETIÈRE NATUREL

Le saviez-vous ? Le Conseil municipal fin février a voté en faveur de la création d'un cimetière à Souché. Il ne s'agit pas d'un simple cimetière de quartier mais bien d'un projet novateur, qui sera ouvert à tous les Niortais : le premier cimetière naturel de notre cité. Un espace conçu pour être le plus vert possible, sans pierres tombales venues de Chine ou d'ailleurs ni désherbants, sans cercueils vernis ni caveaux en béton. La parcelle de 4 000 mètres carrés acquise par la Ville depuis plusieurs années ne devra en effet accueillir que des sépultures en matériaux biodégradables, des fleurs naturelles, des cercueils en carton ou en bois non traité... Un engagement de plus de la municipalité dans la voie du développement durable et de l'empreinte écologique que nous laissons à nos enfants. Et plus prosaïquement, un acte de solidarité aussi puisqu'une inhumation dans ce cimetière, l'un des premiers en France, devrait coûter la moitié moins cher que dans un cimetière classique. Ouverture prévue en 2013.

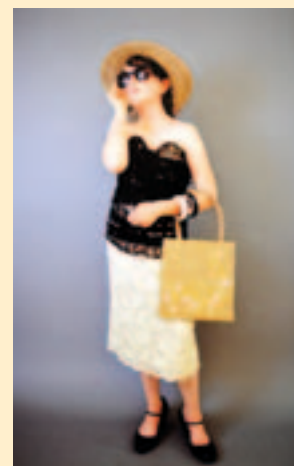


Fotolia / Rena

Le saviez-vous ?

Madame ou Mademoiselle ?

C'en est fini ! Cette question posée insidieusement à la gent féminine à la faveur de toutes les démarches de la vie quotidienne n'a plus lieu d'être. Un combat mené depuis des années pour l'égalité hommes-femmes puisque comme nous le savons tous, personne ne s'avise de s'enquérir auprès de son interlocuteur de sa situa-



Emmanuelle Brisson

tion matrimoniale, "damoiseau ou monsieur ?" Depuis une circulaire du 21 février dernier, toutes les administrations françaises sont tenues de supprimer les termes "mademoiselle", "nom de jeune fille", "nom patronymique" et "nom d'épouse" de tous les documents officiels. En effet, aucune disposition législative n'imposait de mentionner ces précisions qui n'étaient donc que la persistance d'un archaïsme. C'est en fait le "nom d'usage" qui prévaut, pour prendre en considération nombre de femmes qui gardent le nom de leur ancien mari après un divorce. Patience toutefois, les administrations ont le droit d'épuiser leurs stocks de formulaires ancienne formule. ■